

Université de Montréal
Procès-verbal de la réunion de l'AEESDIRO
Tenue le 13 avril 1999 à 14h00, dans le salon Maurice L'Abbé.

PRÉSENTS: José Manuel Fernandez, Murielle St-Jean, Christiane Lemieux,
Paul Dumais, Charles Dugas, Sébastien Paquet, Ianis Queval.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait la lecture de l'ordre du jour suivant:

1. Etat financier
2. Activités à venir
 - BBQ
 - Activités été (B et C. 5 à 7 informel)
 - Randonnée pédestre
 - Orientation septembre
3. Révision de la charte de l'AEESDIRO
4. Affaires FAECUM
 - évaluation de l'enseignement
 - frais de scolarité
5. Compte-rendu du Comité des études
6. Dépenses à approuver

1. Etat financier

- On garde l'argent accumulé au cours des dernières années en réserve, pour des investissements à long terme.
- **José et Christiane** vont voir qu'est-ce qu'on peut faire comme meilleur placement.
- On doit laisser environ 1000\$ dans le compte, pour le début du prochain mandat.
- Appeler la FAECUM pour savoir quelles sont les possibilités de placement.

2. Activités à venir

Voir tableau 1.

3. Révision de la charte de l'AEEESDIRO

- Le comité (formé de Paul et Murielle) est réactivé.
- Ianis propose de se joindre à eux, ce que tout le monde accepte.

4. Affaires FAECUM

- Frais de scolarité: il ne reste plus que le comité consultatif sur qui on peut faire pression. Il faut trouver des arguments.
- Evaluation de l'enseignement: Murielle nous parle de ce que la FAECUM envisage de faire.

4. Comité d'études

- José va aller rencontrer M. Nguyen pour lui faire part de notre déception par rapport au fait que l'on reçoit les convocations et les informations sur le comité d'études à la dernière minute.

- On s'entend sur le fait que le DESS en informatique devrait être remplumé et devrait être équitable par rapport aux gens qui le feraient en sortant du bacc. en informatique. On pense que les crédits de recyclage devraient être à part, mais pourraient être transformés en "micro-programmes".
- Paul va à la réunion du comité des études.

6. Dépenses à approuver

RÉSOLUTION: Il est proposé par Murielle St-Jean (secondé par José Manuel Fernandez) que les dépenses encourues par Christiane Lemieux (pour un montant de 288.31\$) pour le 5 à 7 d'hiver qui a lieu le 25 février 1999 au salon Maurice-L'Abbé et les Beignes et Café de l'hiver, lui soient remboursées par l'AEEESDIRO; que les dépenses encourues par Charles Dugas pour les Beignes et Café de l'hiver (pour un montant total de 29.40\$) lui soient remboursées par l'AEEESDIRO. Les factures justifiant ce montant ont été remises à la secrétaire-trésorière.